

18 décembre - toutes et tous dans la rue, contre Darmanin et son monde !



Le 18 décembre est la journée internationale des migrant·es. Des manifestations sont organisées tous les ans, dans le cadre de la [Marche des Solidarités](#), pour affirmer la liberté de circulation pour toutes et tous, et plus largement pour l'égalité des droits. A Paris, cette manifestation est toujours un grand moment de solidarité, où les soutiens se regroupent autour des collectifs de sans-papiers (et ils sont nombreux ! : CSP 75, CSP Montreuil, CSP du 17ème, CSP du 20ème...). Car les migrant·es ne vivent pas à côté mais avec nous : elles et ils sont nos voisin·es, nos commerçant·es de quartier, nos livreur·ses, nos collègues... Les migrant·es, avec ou sans papiers, vivent, travaillent, scolarisent leurs enfants dans nos quartiers, payent des impôts pour des prestations sociales inaccessibles aux personnes sans papiers.¹

Cette année, la marche parisienne partira à 11h de la Porte de la Chapelle. Elle prendra une signification particulière, alors que le ministre de l'intérieur fait planer depuis quelques semaines la menace d'une nouvelle loi sur l'immigration annoncée pour le premier trimestre 2023. En affirmant vouloir être "*gentil avec les gentils, méchant avec les méchants*" -- ce qui pourrait au premier abord passer pour une généralité consensuelle -- Gérald Darmanin participe au discours qui assimile les sans-papiers à des délinquant·es. Ce discours est de plus en plus répandu à droite, et contamine également une certaine "gauche" qui a perdu le contact avec ses valeurs humanistes.

¹ « Dans tous les pays, la contribution des immigrés sous la forme d'impôts et de cotisations est supérieure aux dépenses que les pays consacrent à leur protection sociale, leur santé et leur éducation. » (rapport de l'OCDE « [Perspectives des migrations internationales 2021](#) »)

La circulaire envoyée aux préfets le 17 novembre annonce la couleur : durcissement des conditions de régularisation, systématisation et allongement de la durée des mesures d'éloignement (OQTF² et IRTF³), renforcement des mesures d'enfermement (multiplication des centres de rétention et des possibilités d'assignation à résidence)... C'est la partie "*méchant avec les méchants*". Quant au volet "*gentil avec les gentils*", il s'agit en réalité de mettre en place l'immigration choisie rêvée par Nicolas Sarkozy, qui place les migrant-es à la merci de leurs employeurs en conditionnant leur titre de séjour à leur contrat de travail. Cette loi annoncée, c'est la généralisation de l'arbitraire et de la précarité à tous les aspects de la vie : le lieu de vie, la possibilité de nourrir sa famille, de vivre sous le même toit, de scolariser ses enfants. Que se passera-t-il si un sans-papier est licencié ? Ou si son emploi est retiré de la liste des emplois en tension ? Au-delà du caractère xénophobe de ces mesures, on peut aussi y voir la volonté d'imposer des conditions de travail de plus en plus dégradées dans les secteurs "en tension". Comment croire que les patrons ne tenteront pas d'appliquer à toutes et tous ces conditions que les travailleur-ses sans papiers auront été forcé-es d'accepter ?

Pour un argumentaire plus détaillé sur la loi Darmanin, nous vous renvoyons à [l'analyse de la Marche des Solidarités](#). Le contexte de cette année est aussi rendu très particulier puisque **des travailleurs sans-papiers sont actuellement en grève depuis plus d'un an pour demander leur régularisation**, sur trois sites différents de notre région : la plateforme de DPD (filiale de La Poste) du Coudray-Montceaux, l'agence Chronopost d'Alfortville, et l'agence d'Intérim RSI de Gennevilliers. Pour plus de détails ou pour participer aux caisses de solidarité, nous vous renvoyons au dernier [communiqué de l'union syndicale Solidaires](#).

**Soyons nombreux à la manifestation de dimanche,
avec nos camarades sans-papiers, pour réclamer une société plus juste
qui garantisse les mêmes droits à tous et toutes !**

**Retrouvez les détails de l'organisation
(parcours, heure des prises de parole...) sur [l'agenda militant](#).**

SUD Sorbonne Université
<https://www.sud-su.fr/>

² obligation de quitter le territoire français

³ interdiction de retour sur le territoire français